



*Enfance : création
d'un multi-accueil*

*Le marché s'anime
dimanche 9 avril*



Cérémonie de la citoyenneté - samedi 11 mars 2017



Expo Vall' 2017

L'année 2017 est marquée par des rendez-vous électoraux d'importance. Une année de choix pour orienter notre Pays.

Notre droit de vote est inscrit, comme chacun sait, dans notre Constitution ; il est l'un des piliers de notre démocratie et de notre engagement de citoyen.

Voter est un droit ; mais c'est aussi un devoir ; une façon d'honorer toutes les femmes et tous les hommes qui nous ont précédés et se sont battus pour que nous puissions aujourd'hui choisir librement nos représentants. Une façon de défendre les principes fondamentaux de notre République.

Les échéances électorales approchant, vous avez d'ailleurs dû recevoir votre nouvelle carte d'électeur. Elle vous sera précieuse le jour « J ». Je l'ai remise en main propre à près de soixante-dix jeunes majeurs valletais, tout nouveaux électeurs, (sur les 135 inscrits cette année) lors de la traditionnelle cérémonie de la citoyenneté, en mars dernier. J'ai été particulièrement touché qu'ils se déplacent en nombre. Preuve que cet acte citoyen les interpelle.

La Ville s'emploie ainsi à promouvoir les différentes facettes de la citoyenneté auprès de nos jeunes ; que ce soit au travers de cette cérémonie, des actions réalisées avec le Conseil Municipal des Enfants, notre nouveau délégué ou du rallye citoyen des 6^{èmes}. Toutes ces actions, je l'espère, participent à favoriser et valoriser leur engagement citoyen. Je réitère donc mon appel à tous ces nouveaux jeunes électeurs pour qu'ils veuillent bien participer cette année, comme scrutateur, au dépouillement des bulletins de vote. Qu'ils n'hésitent pas à se présenter en mairie.

Je tiens enfin à saluer, le travail exemplaire et parfois fastidieux des membres bénévoles de la commission électorale qui travaillent toute l'année à actualiser la liste électorale pour la bonne tenue des bureaux de vote . Chacun de nous a un rôle à jouer pour que la démocratie soit vivante et que la citoyenneté se vive au jour le jour.

Pour finir sur un ton plus léger, printanier, synonyme de repas amicaux et conviviaux, je félicite de manière collégiale, les viticulteurs valletais qui ont été primés cette année. Nous pouvons être fiers de notre viticulture. Je vous invite vivement à regarder le palmarès complet détaillé sur le site de la Ville et à en faire bon usage !

A votre écoute,

Jérôme Marchais,
Maire de Vallet



Magazine Municipal :
Tirage 4 450 exemplaires
Mairie - 9 rue François Luneau
44330 Vallet - 02 40 33 92 00

Directeur de la publication :
Jérôme Marchais

Directeur de rédaction :
Jérôme Marchais

Rédaction, mise en page :
Sophie Raoul,
Maryse Sorin, Morgane Légo
communication@vallet.fr

Crédits photos :
Mairie ou associations

Maquette : Service communication

Imprimeur : Editions Offset 5



Le marché s'anime le dimanche 9 avril

Chèvres, moutons, mini-poney, et aussi une joyeuse basse-cour, lapins et cochons d'inde... s'invitent pour une matinée dans les rues valletaises ! L'occasion d'approcher, de caresser, nourrir, découvrir ces petites bêtes ! Rendez-vous sur le parvis de l'hôtel de ville.

Fête de la musique en préparation...



Le 24 juin, Vallet se remet à vibrer au rythme de la Musique !

Cette année, la Fête de la Musique de Vallet aura lieu le samedi 24 juin pour un événement haut en couleurs !

Appel à candidatures !

À cette occasion, le service culturel est actuellement en pleine recherche de groupes motivés pour venir se produire lors de cet événement et amener un grand moment de convivialité auprès de la population valletaise.

Nous cherchons à construire un événement des plus éclectique alors n'hésitez pas à nous faire parvenir vos candidatures et demander des renseignements.

Envoyez vos candidatures jusqu'au 15 mai à l'adresse suivante : cblin@vallet.fr

Cette année ce sera body tap pour l'ouverture des festivités !

Après le succès de la flash mob puis de la Cup song, cette année petits et grands pourront s'amuser à faire de la musique en tapant sur leur corps ! Visualisez d'ores et déjà la chorégraphie sur le site de la ville www.vallet.fr/actualités

A noter :

Attention au démarchage

La Police municipale met en garde la population contre les individus qui se présentent à votre domicile prétextant des ventes, pour obtenir des fonds pour des événements ou des associations, etc. Abusant de gentillesse, les malfrats usent de ce subterfuge pour faire accéder la victime à sa réserve d'argent en espèces et réussissent à subtiliser celle-ci en détournant l'attention. Les seniors sont particulièrement visés par ces vols par ruse dont plusieurs cas ont déjà été dénombrés dans des communes du canton de Vallet. Soyez donc très vigilants, sensibilisez les seniors de votre entourage. Lorsque vous avez connaissance ou êtes vous même victime d'une situation inhabituelle, n'hésitez pas à contacter votre mairie, la police municipale ou la gendarmerie (N°17).

Viticulture, les Valletais récompensés

De nombreux viticulteurs de Vallet se sont distingués en ce début d'année lors de divers concours viticoles : Concours communal St Vincent, Prix Clémence Lefeuve, Concours général agricole de Paris, Concours des vins Expo-Vall'... Retrouvez l'ensemble du palmarès sur le site de la ville www.vallet.fr

A vos agendas de mai : exposition "Belles et rebelles" dans les rues de Vallet

Dans le cadre de la convention entre la Ville de Vallet et le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Loire Anjou (CPIE), une exposition "plein air" s'installera dans les rue de Vallet courant mai afin de sensibiliser les habitants sur le sujet du traitement de celles qu'on appelle "les mauvaises herbes" en milieu urbain.

2-3 Édito - En bref

4-5 Informations Municipales

6-7 A Vallet

8-9 Elections 2017

10 Services Petite Enfance - Enfance

11-12 Rendez-vous

13 Vivre ensemble

14-15 Communauté de communes

Stage "voix" pour les adolescents avec l'école municipale de musique

L'école de musique organise un stage de technique vocale à destination des adolescents pendant les vacances de printemps, mercredi 12 et jeudi 13 avril.

Renseignements et inscription : ecoledemusique@vallet.fr, 02 40 36 42 81



LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Citoyenneté et cadre de vie

Outre le droit de vote, la citoyenneté se définit aussi par des valeurs, toutes reliées et consécutives du bien-vivre ensemble. Le civisme est l'une de ces valeurs. Chaque Valletais est ainsi contributeur par ses actes et son comportement à respecter « un code de déontologie » qui assure la bonne entente entre ses habitants. Au titre individuel, il est important de respecter et de faire respecter les lois mais aussi les règles en vigueur, d'avoir conscience de ses devoirs envers la communauté locale, de participer à la vie de la commune. Le « b-a-ba » du comportement attendu d'un citoyen dans sa vie quotidienne et publique. Depuis quelques semaines, de nombreuses incivilités sont malheureusement constatées par les services municipaux, particulièrement en matière de vandalisme, de propreté urbaine et de dépôts sauvages dans les zones reculées de la commune. Tous ces actes sont répréhensibles car contrevenants au code de l'environnement et de l'urbanisme. Non seulement ils compliquent le travail des agents municipaux mais représentent aussi un coût pour le contribuable.

L'OPPOSITION MUNICIPALE

En avril ne te découvre pas d'un fil...

Rappelons que nous livrons les articles le 10 du mois précédent la parution ! Nous sommes heureux de constater que les sujets évoqués par nous dans ce bulletin municipal trouvent souvent une suite efficace... Par exemple le courrier adressé aux conseillers municipaux de la directrice de l'école maternelle de l'école Paul Eluard, reprenant les inquiétudes des équipes d'enseignement sur la nécessité de prévoir des solutions au nombre de classes, ou encore cette injonction de Monsieur le Préfet à entamer au plus vite une révision du PLU plutôt que de répondre au coup par coup aux demandes individuelles, avec les dangers d'inégalités entre les citoyens que l'on peut redouter.

Nous souhaitons ici revenir sur le dossier du déplacement du centre commercial, sur lequel il s'est dit tout et n'importe quoi.

Rappelons les faits : en 2008 nous fut proposé un projet par un acteur privé, de déplacement du centre commercial pour des raisons à la fois économiques, et de sécurité de l'actuel lieu d'exploitation. Ce projet ne figurait curieusement pas sur le schéma du SCOT, signé en février 2008 par Le Maire d'alors, M. Dalon. Immédiatement fut indiqué que c'était la Communauté de communes qui était dépositaire de la compétence du développement économique et donc que nous, Valletais, n'avions pas grand chose à y dire... Nous avons à l'époque bataillé pour bien préciser qu'avant toute décision, c'était à la ville de prévoir, en termes d'urbanisme, les modalités selon lesquelles le projet pouvait être acceptable pour les riverains et pour les commerçants du centre

ville. Nous avons eu connaissance du risque de transfert des flux économiques vers la périphérie nantaise, même si nous trouvons les surfaces prévues démesurées. Nous avons intégré, au nom de la préservation et du développement des emplois ce projet dans le PLU, mais avec des conditions d'insertion dans le tissu économique : minimum de 400m² de surface, pas de concurrence avec des commerces existants, impossibilité qu'un seul acquéreur puisse se rendre propriétaire de toutes les surfaces, etc. Nous avons bataillé ferme pour que les coûts externes (routes, accès) ne soient portés ni à la charge de la ville, ni à celle de la CCV. Nous avons aussi réussi à imposer aux aménageurs l'insertion dans le contexte environnemental, avec des obligations concernant le bruit (merlons, végétalisation) l'impact visuel (hauteur des constructions, visuels publicitaires) et la protection de l'entrée de la ville. Pour imposer tout cela, le meilleur moyen a été de définir les contours d'une ZAC, qui permettait à la Ville et à la Communauté de Communes d'avoir des exigences. Dès 2014, suite au résultat des élections, nous avons vu le conseil municipal revenir sur la plupart des mesures que nous avions obtenues (hauteur des bâtiments, aspect extérieur vu de la RN249, préconisations environnementales avec des suggestions plutôt que des obligations) etc. Nous avons bien entendu protesté, au nom de la défense des intérêts des Valletais, mais n'avons pas été écoutés...

Téléphone 02 40 43 01 74

Adresse contact@construire-ensemble-vallet.fr

Site : <http://www.construire-ensemble-vallet.fr>



CME : Peinture des boîtes à idées qui seront installées dans les écoles



Nouveaux Temps Éducatifs : A la rencontre de nos commerçants



28 février : Réunion publique nouvelle école de musique et réhabilitation du Champilambart



Boulodrome : Visite de chantier



Expo-Vall 2017 : Palmarès concours des vins



Expo-Vall' 2017 : Vente aux enchères



Expo-Vall' 2017 : Défilé d'ouverture



Série « Si Vallet m'était conté ... »

par Vallet Mémoires

Régulièrement, Vallet Mémoires nous fait partager dans le Vallet Info, l'histoire de notre ville, de ses rues et de ses illustres personnages.

La rue Emile Gabory

Elle relie le carrefour des quatre routes à la rue François Luneau ; elle faisait autrefois partie de la route stratégique n°21 qui reliait Ancenis à Montaigu. Elle a pris le nom d'Emile Gabory en 1959.



Route d'Ancenis

Emile Gabory est né à Vallet en 1872. Après des études à Nantes puis à l'école nationale des chartes, il en ressort archiviste-paléographe en 1902. En 1905 il est nommé au poste d'archiviste du département de Vendée, puis de celui de Loire Inférieure en 1911 où il restera jusqu'à sa retraite en 1937. Il poursuivra des études historiques. Des blessures occasionnées



par un accident ferroviaire en 1899 lui valent d'être réformé en 1914 : il s'occupe alors du service des réfugiés du département. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages historiques. Pendant sa retraite, il est élu 1^{er} adjoint au maire de Vallet de 1937 à 1951, puis Conseiller Général du canton de Vallet de 1938

jusqu'en 1951. Il meurt à Vallet en 1954.

Dans cette rue, en 1831, les Frères de Saint Gabriel tiennent une école communale pour les garçons. En 1850, elle comprenait 2 classes. En 1878, les Frères sont chassés de cette école ; ils ouvrent une école concurrente à « La Bourgeoise », site de l'actuel Collège St Joseph. Ils sont remplacés par des enseignants laïcs. Ces lieux serviront d'école communale publique pour les garçons jusqu'en 1992, date du regroupement des classes sur le site actuel « Paul Éluard ». Actuellement des locaux sont utilisés par l'école de musique et diverses associations. Sur le même site, on y a construit la médiathèque «Mille et une pages », ouverte en mars 2008.

La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) sont installés le long de cette rue; les derniers travaux d'aménagement ont eu lieu en 2012.

Un parking est créé en lieu et place des entrepôts Foulonneau en 2012.

Des photos sont à votre disposition sur la vitrine du local de l'association, Bd Pusterle.

>> DÉPÔTS SAUVAGES, appel au civisme

Le nombre de dépôts sauvages collectés par les services de la ville est en nette augmentation depuis la fermeture de la déchetterie pour cause de travaux de réhabilitation et extension d'une durée de 10 mois.



22 dépôts sauvages (représentant 26 heures de travail pour les agents municipaux) ont été nettoyés depuis le 1^{er} janvier. Pour rappel, la contravention de 5^{ème} classe peut s'élever jusqu'à 1500 €.

Règles à respecter en agglomération :

- Les sacs noirs doivent être déposés dans les poubelles et non à même le sol, sinon ils ne sont pas collectés.
- Pour les sacs jaunes, les consignes de tri doivent être respectées. Les poubelles non collectées pour cause de tri mal fait (étiquette orange), doivent être récupérées par leurs propriétaires et retriées avant un nouveau dépôt.

Pour rappel :

Déposez vos déchets au CAD du Loroux-Bottereau ou à la déchetterie de La Chapelle-Heulin. La déchetterie de Vallet réouvrira fin 2017.

- Complexe d'Accueil des Déchets (CAD) - Le Loroux-Bottereau, Zone du Plessis D115, 44430 Le Loroux-Bottereau
- Déchetterie intercommunale à La Chapelle-Heulin, Les Prés du Grand Bois, La Levraudière, 44330 La Chapelle Heulin

Horaires d'ouverture des déchetteries à partir du 1^{er} janvier 2017 : du lundi au vendredi, 9h-12h et 14h-18h et le samedi, 9h-18h

>> SEMAINE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE, 3, 4 et 5 mai



La Semaine de la prévention et sécurité routière organisée pour les classes de CM2 aura lieu les 3, 4 et 5 mai.

Les enfants pourront s'entraîner lors d'une session sur une piste d'éducation routière et de code de la route à l'issue de laquelle ils passeront l'attestation de première éducation à la route.

Cette action est organisée en partenariat avec la Police municipale, l'Institut Médico Educatif, le Champilambart et l'Office Municipal des Sports.

Plus d'information sur www.vallet.fr

>> DÉJECTIONS CANINES, propreté urbaine

Les déjections canines sont encore trop importantes sur les gazons de Vallet. Ces lieux destinés entre autres à la promenade et jeux pour les enfants, deviennent peu propices à ces activités.

Cela rend également particulièrement désagréable les tâches d'entretien (tonte-taille) sur ces sites déjà pourvus en canisettes : rue de la Bourie, jardin à l'arrière de l'église, rue St Louis, sous le magnolia à l'arrière de la mairie.

Déjections canines, ce que dit la loi.

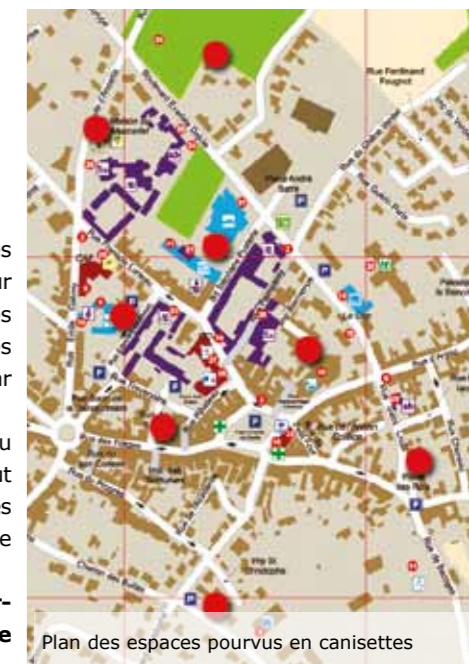
Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur

des passages pour piétons.

En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

En cas de non respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{ère} classe (35 €).



Plan des espaces pourvus en canisettes

>> PIÈCES D'IDENTITÉ, anticipez les examens et les vacances d'été

Bientôt la période des examens ! Les pièces d'identité y sont demandées. Vérifiez dès aujourd'hui la validité de vos documents. Chaque année des voyages sont aussi annulés, des vacances gâchées à cause d'une carte d'identité ou d'un passeport périmé. Anticipez vos démarches.

Depuis le 1^{er} mars, Vallet est devenue la seule commune du Vignoble à pouvoir délivrer les cartes nationales d'identité. Prenez contact dès aujourd'hui avec le service Etat-Civil de la mairie pour obtenir votre pièce d'identité dans les temps.

Délai d'obtention des pièces d'identité (CNIS et passeport) : 15 jours pour obtenir un rendez-vous et 1 mois après le dépôt du dossier

Plus d'informations : Service Etat civil au 02 40 33 92 00, etatscivil@vallet.fr et sur www.vallet.fr

>> LES SENIORS et le CCAS

Le CCAS aide les personnes âgées et leurs familles dans différentes démarches :

- Le logement social,
 - L'aide ponctuelle en cas de difficultés financières : prise en charge des factures impayées EDF, Gaz, SAUR, loyer, mutuelle/santé, ... sous forme de subvention ou de prêt à taux zéro,
 - La téléassistance : dispositif qui permet aux personnes âgées d'être reliées en permanence à un centre de veille,
 - Le retrait de dossiers administratifs : aide sociale, Maison Départementale des Personnes Handicapées, Allocation de solidarité aux personnes âgées ;
 - L'inscription au fichier des personnes isolées dans le cadre des alertes canicules et grand froid...
 - L'inscription au repas ou aux coffrets gourmands offerts aux Aînés de Vallet,
 - La participation à la semaine bleue,
- Les agents du CCAS sont également là pour vous écouter et pour vous orienter vers nos partenaires comme le CLIC Atout'âge, les structures d'aide à domicile, les caisses de retraite...

N'hésitez pas à prendre contact : CCAS - 18 rue Emile Gabory à Vallet - 02 28 03 39 00

Entreprendre à Vallet

Le Petit Camion Blanc

Après une expérience de commercial pendant plus de 20 ans, Tony Cartron a créé début avril une entreprise de coursier pour les particuliers et les professionnels : "Le Petit Camion Blanc".



Le cœur de son activité consiste à proposer un service de livraison local rapide pour simplifier le quotidien et rapprocher les habitants de leurs commerces.

Ce service s'adresse aux personnes qui ne peuvent pas se déplacer pour faire leurs courses en raison de l'éloignement dans les villages, de problèmes de mobilité, de santé ou tout simplement de temps. Il s'adresse aussi aux entreprises, artisans, commerçants, restaurateurs qui pourront faire appel au "Petit Camion Blanc" pour effectuer dépannages et livraisons urgentes.

Pour vos commandes auprès des commerçants d'une même commune, Le Petit Camion Blanc se chargera de les regrouper et de vous les livrer en véhicule frigorifique au prix d'une seule livraison.

Tony Cartron, EURL Le Petit Camion Blanc,
du lundi au samedi
23 Bonne Fontaine, 44330 Vallet
06 88 65 24 87
lepetitcamionblanc@orange.fr



Elections 2017

Cérémonie de la citoyenneté pour les jeunes Valletais

135 jeunes inscrits sur les listes électorales étaient invités à la cérémonie de la citoyenneté. Près des 2/3 ont répondu à cette invitation. Le 11 mars dernier, Jérôme Marchais, maire de Vallet a donc remis officiellement à une soixantaine de jeunes âgés de 18 ans (27 s'étant excusés) leur première carte d'électeur, en insistant sur les droits et les devoirs qui incombent à leur nouvel engagement citoyen. Un droit de vote inscrit dans la Constitution. Il était accompagné d'Alain Bernard, représentant le Président du Tribunal de Grande Instance de Nantes et assurant aussi bénévolement la mission de conciliateur de justice sur le canton de Vallet. L'occasion de familiariser les jeunes électeurs à l'importance démocratique des rendez-vous électoraux de l'année. La Ville de Vallet poursuit ainsi ses actions en faveur de la citoyenneté, comme elle le fait déjà avec le conseil municipal des enfants et le rallye citoyen des 6^{èmes}.

L'année 2017 est jalonnée par trois échéances électorales :
 Les élections présidentielles : 23 avril (1^{er} tour) et 7 mai (2^{ème} tour)
 Les élections législatives : 11 juin (1^{er} tour) et 18 juin (2^{ème} tour)
 Les élections sénatoriales : 24 sept. (réservée à un collège de grands électeurs)

Voter est un droit mais aussi un devoir civique.
Voici quelques informations utiles qui vous aideront à bien vous préparer.

Une nouvelle carte électorale dans votre boîte aux lettres.

L'année 2017 étant une année de refonte des listes électorales, l'ensemble des cartes électorales va être renouvelé. Chaque électeur recevra par courrier une nouvelle carte à partir du mois de mars 2017. Soyez vigilant : le modèle est identique à l'ancienne carte, détruisez l'ancienne pour éviter toute confusion. Les cartes qui n'ont pu être remises à leur titulaire sont retournées à la mairie. Elles seront alors tenues à la disposition de leur titulaire dans leur bureau de vote le jour du scrutin. Elles ne pourront être délivrées à l'électeur qu'au vu d'une pièce d'identité ou après authentification de son identité par deux témoins inscrits sur les listes du même bureau de vote.

Lieu de vote

N° électeur

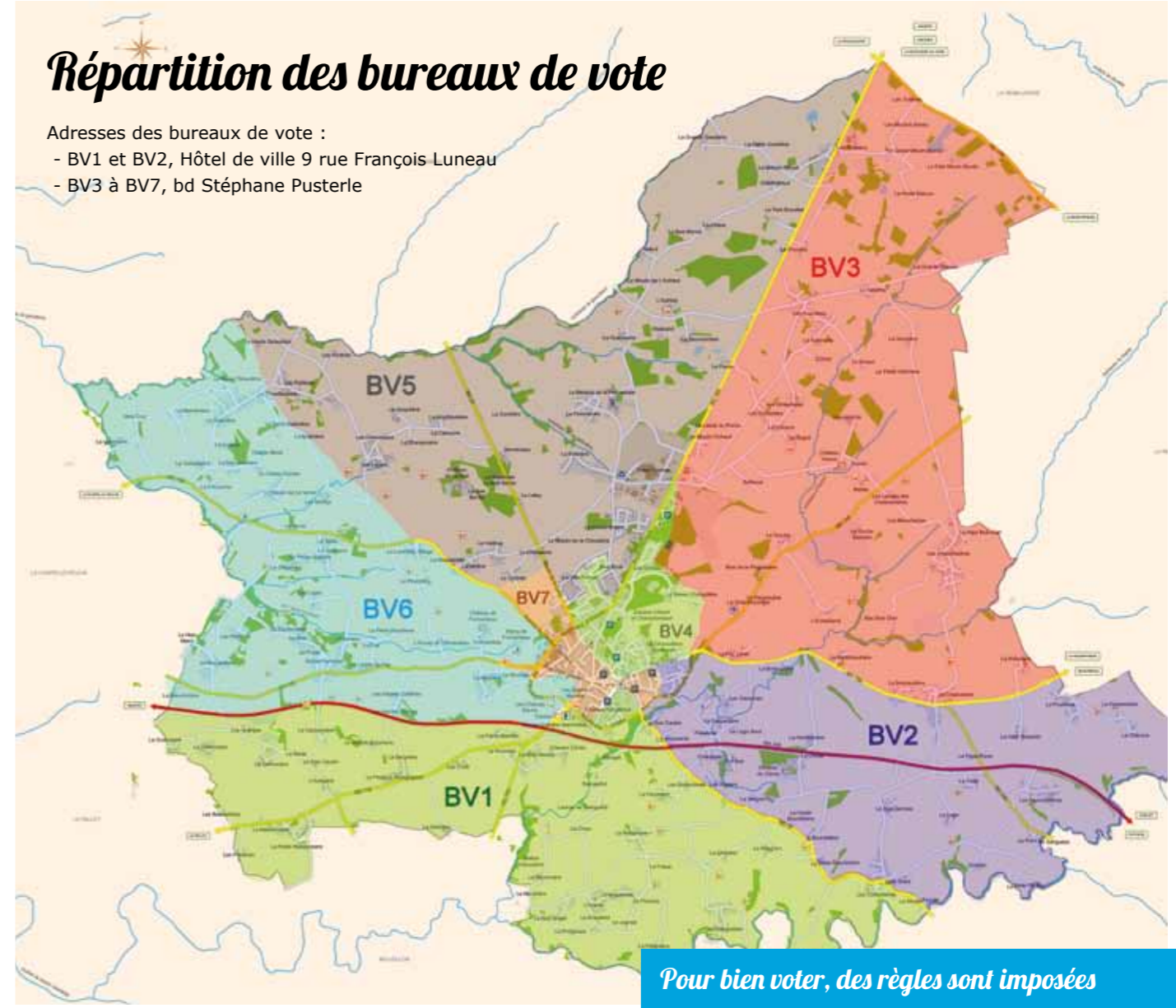
N° du bureau de vote

Pensez à signer votre carte !

Votre signature

LIEU DE VOTE		COMMUNE DE VALLET PETIT PALAIS 11, BD PUSTERLE - 44330 VALLET	
SUFFRAGE Marie (LE VOTANT)			
N° électeur		22, RUE DES SCRUTINS 44330 VALLET	
01/08/1977	44	NANTES	

Exemple type de l'intérieur de votre carte d'électeur.



Répartition des bureaux de vote

Adresses des bureaux de vote :
 - BV1 et BV2, Hôtel de ville 9 rue François Luneau
 - BV3 à BV7, bd Stéphane Pusterle

Vous souhaitez voter par procuration ? La marche à suivre...

Vous êtes dans l'impossibilité de vous rendre personnellement au bureau de vote le jour du scrutin ? Vous pouvez demander à voter par procuration en choisissant un mandataire inscrit sur les listes électorales de Vallet. Cette personne ne peut disposer de plus de deux procurations, dont une seule établie en France.
 Imprimez le cerfa 14952*01 (www.service-public.fr) et déposez-le au plus vite à la Gendarmerie.

Engagement citoyen : participez au dépouillement et soyez scrutateur

Les élections nécessitent la participation de scrutateurs pour le dépouillement des bulletins à l'issue des votes. Si vous souhaitez être scrutateur bénévole lors des élections présidentielles et/ou législatives, merci de bien vouloir adresser un courrier à la mairie pour vous faire connaître.
 Mairie de Vallet, 9 rue François Luneau 44330 Vallet.

Pour bien voter, des règles sont imposées

1. Etre inscrit sur les listes électorales du bureau où vous vous présentez.
2. La présentation de la seule carte électorale ne suffit pas.
3. Se munir obligatoirement d'un justificatif d'identité*.

- * Justificatifs d'identité (R60 du code électoral) :
- carte nationale d'identité
 - passeport
 - permis de conduire
 - carte vitale avec photographie
 - carte du combattant de couleur chamois ou tricolore
 - carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie
 - carte d'identité de fonctionnaire de l'État avec photographie
 - carte d'identité d' élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'État
 - carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire
 - carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires
 - carte de famille nombreuse avec photographie délivrée par la SNCF
 - livret de circulation délivré par le représentant de l'État

Ces documents doivent tous être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, qui peuvent être présentés périmés.

Si vous n'avez pas reçu votre carte d'électeur :

Présentez vous dès à présent au service Etat-civil aux horaires d'ouverture de la mairie ou en appelant le 02 40 33 92 00.



Petite Enfance - Enfance Jeunesse, le service évolue



Crèche et halte-garderie vers un Multi-accueil

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les services Petite Enfance, Enfance et Jeunesse de la ville de Vallet ont été confiés à L'Ifac (Institut de Formation d'Animation et de Conseil). Dans le cadre du cahier des charges de cette Délégation de Service Public (DSP), la collectivité a exprimé sa volonté de faire évoluer certains services, notamment la petite enfance. Afin de prendre en compte ces orientations et pour répondre au mieux aux besoins des familles, le projet retenu porte sur l'évolution de la crèche et la halte-garderie en Multi accueil collectif. Ce changement sera effectif à partir du 1^{er} septembre.

Qu'est-ce qu'un multi-accueil ?

Un multi-accueil c'est avant tout un lieu d'éveil et de socialisation ouvert à tous les enfants et qui contribue à leur développement social, affectif et psychomoteur.

C'est une structure accueillant les enfants de 3 mois à 4 ans avec différents types d'accueil adaptés aux familles :

- un accueil régulier : à temps plein ou à temps partiel, l'enfant est accueilli sur des temps fixés à l'avance dans la cadre d'un contrat.
- un accueil occasionnel : l'enfant est accueilli de manière ponctuelle pour quelques heures, une demi-journée ou une journée complète.
- un accueil d'urgence : des places sont réservées pour un accueil exceptionnel de courte durée.

Une place importante est accordée aux parents car au-delà du quotidien, et des échanges journaliers, la possibilité d'échanger sur les questions de parentalité au cours de réunion ou de rencontre, de participer à des sorties ou de représenter les familles lors des conseils d'établissement est aussi au cœur du fonctionnement d'une telle structure.

A Vallet, mêmes lieux mais un service de garde élargi

La prise en charge des enfants au sein des structures valletaise sera assurée par les mêmes équipes de professionnels composées de personnel diplômé (puéricultrice, éducateur de jeunes enfants, auxiliaire de puériculture, CAP Petite enfance)

« L'idée avec le multi-accueil c'est de conserver les repères existants pour les familles et pour les enfants tout en permettant un service plus important et surtout plus souple. Nous allons continuer de travailler dans les mêmes lieux, avec les mêmes équipes mais nous allons proposer aux familles des logiques d'inscriptions pour répondre au mieux à leurs attentes. C'est finalement un mélange de Halte et de Crèche sur chaque structure. » précise Valérie Paradelo, directrice des structures actuelles.

Cette évolution permet de répondre aux souhaits des parents en proposant une plus grande amplitude d'accueil : à l'heure, à la journée, sur la semaine ou sur l'année. Et puis dans une volonté d'assurer un service le plus adapté possible, les repas sont servis sur chaque structure et un accueil sera assuré presque toute l'année, à l'exception de la semaine de Noël et de la semaine du 15 août.

Des structures soutenues et accompagnées par la CAF et la PMI

La mise en place et l'évolution des structures petite enfance de Vallet, se fait en concertation et de manière collaborative avec les partenaires institutionnels que sont la PMI et la CAF.

La Protection Maternelle et Infantile (PMI) est un service du conseil départemental qui valide notamment le nombre de place d'accueil possible des enfants, ainsi que les logiques de fonctionnement. Au-delà de cette démarche de validation institutionnelle, la PMI est surtout un partenaire important en termes de conseil pour toujours améliorer l'accueil des enfants.

La CAF est à la fois un partenaire conseil et financier qui apporte un soutien important dans l'accueil des enfants. La politique tarifaire des structures Petite Enfance est d'ailleurs étroitement liée au soutien de la CAF notamment à travers la Prestation de Service Unique et l'obligation de tenir compte des quotients familiaux dans l'application de ces tarifs.

Info pratiques et inscriptions

La Maison des Doudous | **Les P'tites canailles**
2 rue St Michel | 3 rue St Louis
02-40-31-11-68 | 02-40-36-62-43

Pour bénéficier du service,
une préinscription est nécessaire.

Les documents sont disponibles sur les deux structures ainsi qu'au bureau administratif de Vallet Animation (11 bd Pusterle, 02 40 36 24 84).

Une commission d'attribution des places se réunit au printemps pour envisager et définir l'accueil des enfants à partir de septembre. Cette commission statue principalement sur les accueils réguliers mais il est totalement possible de solliciter les structures tout au long de l'année notamment pour des accueils occasionnels.



>> VALLET DANSE, vacances de Pâques



L'association Vallet Danse vous propose des stages de Hip Hop et de Step Dance à la salle Barcelone pendant la 1^{ère} semaine des vacances.

L'ensemble de ces stages est ouvert à tous, adhérents et non adhérents.

Stage de Step Danse :

Pour les ados de 11 à 15 ans, le lundi 10 avril de 15h30 à 16h45.

Pour les adultes et ados à partir de 16 ans, le lundi 10 avril et mardi 11 avril de 19h à 20h15.

Stage de Danse Hip Hop :

Mardi 11 et jeudi 13 avril de 10h30 à 12h30.

Envie de rejoindre l'association ? Tous les bénévoles sont les bienvenus pour faire vivre Vallet Danse, que ce soit dans le bureau ou simplement pour aider ponctuellement.

Informations : www.valletdanse.net.

>> AGV VALLET, rencontre diététique

AGV Vallet propose des rencontres diététiques. Dans le cadre des ateliers passerelles, les adhérentes bénéficient des conseils de Françoise Bertrand, diététicienne, sur l'équilibre alimentaire.



Le rendez-vous est prévu le jeudi 4 mai de 18h30 à 20h en salle Bleue, boulevard Dejoie à Vallet.

Renseignements : 06 95 88 16 05 - agvvallet@orange.fr - www.agv-vallet.fr

Les Amis des sentiers pédestres : Agenda

Mercredi 12 avril
BÉGROLLES EN MAUGES 14h00 ___ 06 69 18 99 20

Dimanche 16 avril
LA BERNERIE (JOURNÉE) 8h30 ___ 06 62 60 61 46

Judi 27 avril
CORCOUÉ/LOGNE 14h00 ___ 06 30 97 57 89

Samedi 6 mai
KER CABÉLEC (JOURNÉE) 8h30 ___ 06 44 05 04 78

Lieu de rendez-vous : Vallet, place André Barré pour le covoiturage.

>> PAMPRES VALLETAIS BASKET, tournoi

Le club Pampres Valletais Basket organise le samedi 8 avril une journée structures gonflables, sept structures géantes, de nombreux jeux en bois, maquillage, tatouage et pêche à la ligne vous attendent dans la salle de sport des Dorices de Vallet. Ouvert à tous les enfants de 3 à 15 ans de 10h à 18h. (6,50 € pour les enfants avec une crêpe offerte. L'entrée des accompagnateurs est gratuite). Venez nombreux vous amuser en famille.



Les 20 et 21 mai prochain aura lieu le 30^{ème} tournoi jeune. Les 3 équipes seniors joueront également à domicile salle du Rouaud le dimanche 23 avril : Seniors DM4 D à 13 h 30 contre Colomban, Seniors DF2 B à 15 h 30 contre La Chapelle Heulin, Seniors DM4 C à 17 h 30 contre Saint Rogatien.

Contact : 07 86 63 01 65 - www.basket-vallet.fr

>> NORDIQUE NANTAISE le 29 avril

La 6^{ème} édition de La Nordique Nantaise, organisée par le Racing Club Nantais aura lieu à Vallet au stade des Dorices le samedi 29 avril, à partir de 10h.

La marche nordique est une activité simple et facilement adaptable. Elle s'adresse à tous les publics quels que soient l'âge et la condition physique de chacun.

3 formules sont proposées :

- " La découverte " : marche de 6 km, pour les débutants
- " Les endurantes " : marches de 13 km ou de 17 km pour les confirmés
- " La chrono " : une marche « Chronométrée » qui sera support au Championnat de France de Marche Nordique. Cette étape devrait attirer plus de 150 marcheurs en compétition.
- De plus un "village" est à la disposition des marcheurs (exposants, animations ...)

Contact : www.rcnantais.fr - nordique@rcnantais.fr

>> D'RÔLE DE JEU présente " Les héritiers "

La troupe de théâtre valletaise D'Rôle de Jeu rejoue la pièce de théâtre : " Les héritiers " de A.Krief au domaine de Bois Brûlé le samedi 22 avril à 20h30 et le dimanche 23 avril à 14h30. "Une peinture décapante de la famille décortiquée avec humour, cynisme et causticité. Ça fait mal mais ça fait rire"

Réservations drole.de.jeu@orange.fr ou 06 80 22 05 99





Le Champilambart

Coup de projecteur sur...



Cirque

Jeudi 27 avril à 20h30
Smashed

Compagnie Gandini Juggling

Jongleurs en délire, bougrement inventifs, ces pince-sans-rire so british portent haut et loin l'art du cirque et de la jonglerie pour nous offrir de manière singulière leurs humeurs et leurs points de vue sur le monde. Smashed, c'est une partition confectionnée sur mesure par des jongleurs qui dansent et des danseurs qui jonglent.



Musique

Jeudi 4 mai à 20h30
A Filetta
Chant Corse

Depuis plus de trois décennies, l'ensemble polyphonique A Filetta est l'un des groupes phare du chant en Corse. Cette formation dont l'objectif premier fut de participer à la sauvegarde du patrimoine oral insulaire, s'est largement ouverte au monde tout en demeurant ancrée dans sa terre d'origine.

>> UNIVERSITÉ PERMANENTE, conférence le 10 avril à 14h30

Catherine Molteni présentera la conférence « **L'estampe japonaise au XIX^{ème} siècle : quand Paris s'emballait pour un papier d'emballage** », le 10 avril à 14h30 au cinéma Le Cep, boulevard Dejoie.

Contact : Loïc Pineau 06 71 57 52 75

>> AMICALE LAÏQUE après midi jeux dimanche 30 avril

L'Amicale Laïque Valletaise, organise en partenariat avec l'association Ludosphère et l'Association des Parents d'Elèves des écoles Paul Eluard, des après-midi jeux. Prochain rendez-vous le 30 avril.

Jeux de société, et activités extérieures de 14h à 17h, salle de l'Amicale Laïque aux Dorices.

Venez profiter des conseils des animateurs de l'association Ludosphère, et partager un moment familial et convivial, autour du jeu. En complément des habituels jeux de sociétés, des activités extérieures seront proposées. Venez découvrir l'ultimate, le kin-ball, et autres jeux de plein-air.

Accès libre et gratuit pour tous.

Renseignements – alvalletaise@gmail.com

>> MÉDIATHÈQUE MILLE ET UNE PAGES, actualités

Vendredi 7 avril, à partir de 20h30 : Soirée Jeux, avec Ludo'sphère - Tout public
Partez cette fois-ci à la découverte de cités antiques, faites une plongée dans la mythologie.

Mercredi 12 avril, à 10h30 : Heure du conte, avec l'association des bénévoles Imagémo - De 0 à 3 ans

Jeudi 4 mai, à 20h30 : Hôpital public, une BD au cœur du CHU de Nantes, avec les éditions Vide-Cocagne - Public adulte. Sept auteurs de bande-dessinée ont rencontré chacun un salarié du CHU : brancardier, médecin-anesthésiste, infirmier, agent de nettoyage...

Renseignement : 02 40 33 91 84

<http://bibliotheques.cc-sevreloire.fr> - bibliotheques@cc-sevreloire.fr

>> CRÉACCUEIL bourse aux vêtements le 19 avril

L'association Créaccueil organise une bourse aux vêtements et matériel de puériculture au Champilambart les 18, 19 et 20 avril.

Dépôts : mardi 18 avril de 9h à 18h. Les articles doivent être en bon état, non tâchés. Coudre un carré de coton 10cm x 10cm ou munir les articles d'étiquettes en carton très solide (en vente à l'association 1 € les 20 étiquettes). Ecrire la taille et le prix à l'encre bleue ou noire.

Vente : mercredi 19 avril de 9h à 17h.

Restitution des invendus : jeudi 20 avril de 16h30 à 18h30. L'Association prélèvera 10 % du montant des ventes.

Il ne sera accepté qu'une liste de 20 articles (vêtements, matériel de puériculture) par personne de plus de 16 ans, munie d'une carte d'identité. Participation de 1,50 € par liste.

Contact : 5, rue de la Bourie - 44330 VALLET - 02 40 36 39 08 - creaccueil.vallet@orange.fr

Exposition...

Du 3 au 17 avril, Mathilde Meunier photographie



La série Animal met en avant nos animaux de compagnie, nos compagnons de vie. Photographiés sur fond blanc, sans aucun artifice pour détourner notre attention, nous les voyons tels qu'ils sont. Mathilde Meunier a cherché à obtenir d'eux des expressions et poses particulières afin de nous montrer que les animaux de compagnie sont des êtres vivants avec un caractère, des envies, des goûts, des sentiments.



>> ACCUEIL FAMILIAL, partagez vos vacances

Devenez Famille de Vacances, partagez vos vacances avec un enfant pour lui permettre de découvrir d'autres horizons et de nouvelles réalités de la vie familiale.

Venez vous informer le samedi 20 mai à 10h au Secours Catholique, 3 Chemin de la Censive du Tertre - 44000 Nantes

Renseignements: 02 40 80 42 36

>> MUSÉE DU VIGNOLE NANTAIS, nouveautés

Le Musée du Vignoble Nantais est Musée de France. L'équipe vous accueille à partir du 2 avril tous les après-midis, de 14h à 18h.

La visite au musée

Du 2 avril au 10 novembre, vous découvrez l'histoire de la viticulture du Pays du Vignoble Nantais. Visite guidée tous les dimanches à 15h30.



Et toujours de nombreux jeux pour les enfants de 3 à 12 ans, et des audioguides pour les visiteurs de langue anglophone.

Des nouveautés en 2017 :

Du 1^{er} juillet au 31 août, le Musée du Vignoble Nantais ouvre ses portes également les samedis de 10h à 18h et programme une visite guidée supplémentaire les mercredis après-midi à 16h30.

Bienvenue aux habitants du Pays du Vignoble Nantais

Du 2 avril au 31 juillet, le musée invite les habitants des 29 communes du territoire. Sur présentation de votre coupon d'invitation à l'accueil, vous accédez gratuitement à la visite du musée*. Il y a toujours quelque chose à découvrir ou à redécouvrir au Musée du Vignoble Nantais !

A découvrir très prochainement...

La nouvelle installation artistique et sonore de l'agence Koï-Koï design et La nuit des musées, samedi 20 mai de 16h à minuit !

Pour tout savoir sur le musée, rendez-vous sur www.musee-vignoble-nantais.eu - Facebook : www.facebook.com/museeduvignoblenantais
* Bulletin à découper dans votre journal ou à prendre à l'accueil de votre mairie.

>> ÉCOCYCLERIE nouveaux horaires et actualités

Nouveaux horaires d'ouverture à l'Ecocyclerie

Ouverture de la boutique solidaire les mercredis de 14h30 à 18h et les samedis de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h00 Apports volontaires possibles les mercredis et samedis de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30, les jeudis et vendredis de 9h30 à 12h30

A vos agendas : 9 avril, Braderie des Ecosolies et à partir du 15 avril, vente plein air

Informations : <http://ecocyclerieduvignoblenantais.blogspot.fr/>

14 Rue de l'Industrie, 44330 Vallet - 02 40 43 28 55

>> ÉTOILE MOUZILLONNAISE, collecte de métaux

Si vous profitez en ce début de printemps pour faire un grand nettoyage dans vos garages, gardez votre ferraille ! **L'association organise une grande collecte de métaux le 29 avril de 9h à 12h** sur le parking de la salle Eugène Guérin à Mouzillon. Les profits permettront de financer du matériel, des déplacements ainsi que d'autres projets !

Toute l'actualité sur notre page Facebook

Pour tout renseignement : emgymnastique@gmail.com

>> POINT RELAIS EMPLOI de la Communauté de communes

Le Point Relais Emploi accompagne les habitants du territoire en matière d'emploi mais également les entreprises dans leur démarche de recrutement.

Vous êtes à la recherche d'une nouvelle opportunité d'emploi ? Le Point Relais Emploi de la Communauté de communes Sèvre et Loire accompagne les entreprises locales dans leur projet de recrutement.

Pour plus d'informations sur ces postes, contactez le Point Relais Emploi au 02 51 71 92 13 ou emploi@cc-sevreloire.fr

>> PERMANENCES ESPACE INFO ENERGIE des conseils pour votre logement.

Comment bien isoler mon logement ? Comment le construire en respectant la réglementation thermique (Bâtiment Basse Consommation) ? Quelles sont les solutions de production d'énergies renouvelables dans ma région ?

Pour obtenir les réponses à ces questions et à bien d'autres, ayez le réflexe Espace Info Énergie. Les Espaces Info Énergie ont pour vocation d'informer et de conseiller gratuitement les particuliers, mais aussi les entreprises et les collectivités sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables.

La permanence aura lieu le 24 avril, 11 rue François Luneau (bureau n°1) de 13h30 à 17h30.

Les rendez-vous se font sur inscription auprès de l'Espace Info Énergie au 02 40 08 03 30

Ces permanences sont financées par le Pays du Vignoble Nantais.

>> VIVRE SANS ALCOOL réunion

Le jeudi 20 avril à 20h « Vivre Sans Alcool » se réunit à la Regrippière salle le Prieuré.

Les membres de l'association se réunissent pour parler de la maladie alcoolique. Ces abstinents ont vaincu l'envie incontrôlable de boire et font partager leur expérience et les recettes de leur succès dans l'arrêt de leur consommation.

L'association se déplace chaque mois pour être au plus près des personnes (concernées ou membre de l'entourage) qui souhaiteraient les rencontrer pour la première fois.

Yannick : 06 72 60 45 56 – Annick 06 13 26 57 15

Mail : visa.ccv44@gmail.com / Site web : visa44330.jimdo.com

>> LA GOUVERNANCE DE LA CC SÈVRE & LOIRE

1^{er} janvier 2017 : la Communauté de communes Sèvre & Loire est créée. Après la phase « processus de fusion », la Communauté de communes Sèvre & Loire est passée en phase « opérationnelle ».
Lancée depuis le 1^{er} janvier 2017, les équipes de gouvernance et de personnel sont en action !

La gouvernance installée

Le mercredi 11 janvier 2017, la Communauté de communes Sèvre & Loire a validé l'équipe qui siègera au conseil communautaire de la nouvelle institution et a procédé à l'élection de son organe de gouvernance.

Pierre-André FERROUIN, Maire du Pallet & président historique de la Communauté de communes de Vallet, a été élu Président de la Communauté de communes Sèvre & Loire. Le bureau communautaire qui l'entoure se compose de 13 élus qui travailleront par commissions thématiques

20 commissions intercommunales thématiques ont été créées lors de cette séance.

Le conseil communautaire organisé

48 conseillers communautaires élus avec mise en place à l'accord local à 25 %, répartis ainsi :

- Vallet : 9 sièges
- Le Loroux-Botttereau : 8 sièges
- Saint Julien de Concelles : 7 sièges
- Divatte sur Loire : 7 sièges
- La Chapelle-Heulin : 3 sièges
- Le Pallet : 3 sièges
- Le Landreau : 3 sièges
- Mouzillon : 3 sièges
- La Regrippière : 2 sièges
- La Remaudière : 2 sièges
- La Boissière du Doré : 1 siège

20 commissions thématiques constituées de :

1 vice-président en charge de la commission

11 élus, soit un membre par commune membre

1 ou 2 technicien(s) communautaire(s) chargé(s) (de la thématique



>> INFO REDEVANCE INCITATIVE d'enlèvement des ordures ménagères

La facturation de la redevance incitative de 2016 pour la période du 1^{er} septembre au 31 décembre 2016 aura lieu en avril/mai 2017 au lieu du mois de février, comme initialement prévu.

En effet, des contraintes d'identification budgétaire du nouveau territoire issu de la fusion des Communautés de communes de Vallet & Loire Divatte nécessitent de retravailler la facture et de mener des tests plus poussés que prévu auprès du comptable public.

Renseignements : Service Gestion des déchets / 02 51 71 75 71 / gestion-dechets@cc-sevreloire.fr

>> UN SERVICE URBANISME COMMUN de proximité, ouvert à tous !

Ce nouveau service ouvert depuis le 1^{er} avril 2017 accueille désormais du lundi au vendredi, matin et après-midi

Pourquoi un service urbanisme à l'échelon intercommunal ?

Depuis le 1^{er} juillet 2015, les communes de moins de 10 000 habitants ne bénéficient plus de la mise à disposition des services de l'État pour l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme.

Les communes peuvent assurer elles-mêmes ou confier au service de leur choix l'intégralité de la procédure de demande d'autorisations.

C'est dans ce contexte et dans la continuité du service initié jusqu'ici par la CC Loire-Divatte que les élus de la Communauté de communes Sèvre & Loire ont décidé d'étendre et de mutualiser le service commun dédié à l'urbanisme avec :

- un service de proximité, optimisé et compétent,
- un accompagnement des habitants dans leurs projets de construction ou de rénovation,
- une expertise pour tous (habitants et communes).

« Ce premier projet de mutualisation illustre la volonté, des élus du territoire, de travailler ensemble et de définir un projet d'aménagement commun pour demain. »

Pour quels types de documents ?

1. Certificat d'urbanisme
2. Déclaration préalable
3. Permis de construire
4. Permis de démolir
5. Permis d'aménager

Un double accueil des usagers sur le territoire avec une amplitude horaire élargie

- À VALLET :
- à l'hôtel de ville, 9 rue François Luneau jusqu'à début juillet.
- au siège espace Antoine Guilbaud à partir de début juillet.

- À DIVATTE-SUR-LOIRE :
84 rue Jean Monnet ZAC de la Sensive Divatte-sur-Loire (La Chapelle Basse-Mer)

Service ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, avec ou sans rendez-vous

Une question, un conseil ?

- 02 51 71 54 70
- urbanisme@cc-sevreloire.fr
- www.service-public.fr
- sur le dépliant disponible dans votre mairie

Vos démarches en matière d'urbanisme

En mairie de Vallet

Contactez le service Urbanisme de la Communauté de communes

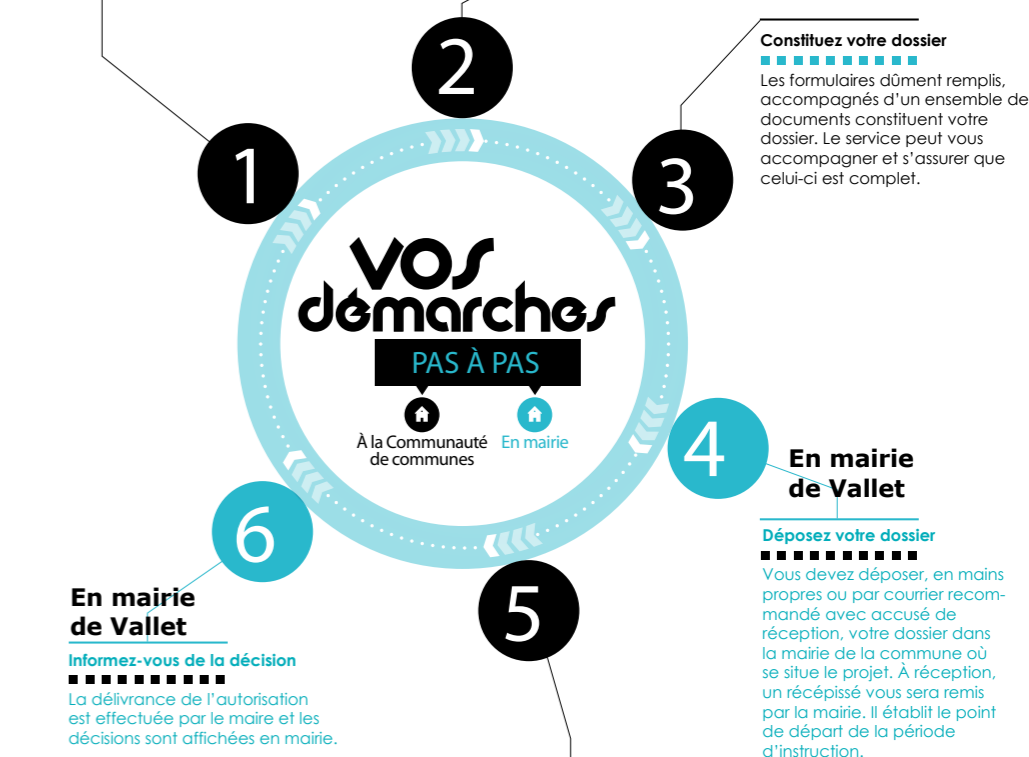
Le service vous apportera conseils et informations sur votre projet. Il vous guidera sur le type de demandes d'autorisation nécessaires au bon déroulement de celui-ci.

Récupérez le(s) formulaire(s)

En fonction de votre projet, vous serez amené(s) à remplir un ou plusieurs formulaires. L'ensemble des formulaires sont téléchargeables sur le site ou disponibles sur simple demande auprès du service.

Constituez votre dossier

Les formulaires dûment remplis, accompagnés d'un ensemble de documents constituent votre dossier. Le service peut vous accompagner et s'assurer que celui-ci est complet.



En mairie de Vallet

Informez-vous de la décision

La délivrance de l'autorisation est effectuée par le maire et les décisions sont affichées en mairie.

Suivez l'instruction de votre dossier

Le service peut vous renseigner sur l'avancée de l'instruction de votre dossier dans l'attente de la décision.

Agenda



En avril...

Exposition

du 3 au 17 avril - Mathilde Meunier - Atrium de la Mairie

Soirée jeux

7 avril - Ludo'sphère - 20h30 - Médiathèque

Animations structures gonflables

8 avril - Pampres Valletais Basket - de 10h à 18h - Salle des Dorices

Le marché s'anime

9 avril - Municipalité - Place Charles de Gaulle

Stage Step Danse

10 avril - Vallet Danse - Salle Barcelone

Conférence

10 avril - Université permanente - 14h30 - Cinéma le Cep

Stage Hip Hop

11 et 13 avril - Vallet Danse - Salle Barcelone

Randonnée

12 avril - Les Amis des Sentiers Pédestres - 14h - Place André Barré

Heure du conte

12 avril - Ludo'sphère - 10h30 - Médiathèque

Randonnée

16 avril - Les Amis des Sentiers Pédestres - 8h30 - Place André Barré

Permanence Secours Populaire

19 avril - Secours Populaire - de 14h à 16h - 11 rue François Luneau

Permanence Info Energie

19 avril - Espace Info Energie - de 13h30 à 17h30 - 11 rue François Luneau

Bourse aux vêtements

19 avril - Créaccueil - de 9h à 17h - Le Champilambart

Réunion

20 avril - Vivre Sans Alcool - 20h - Salle du prieuré - La Regrippière

Théâtre Les Héritiers

22 et 23 avril - D'rôle de Jeu - de 9h à 17h - Domaine de Bois Brûlé

Randonnée

27 avril - Les Amis des Sentiers Pédestres - 14h - Place André Barré

Marche La Nordique Nantaise

29 avril - RCN - 10h - Stade des Dorices

Après midi jeux

30 avril - RCN - 14h - Salle de l'amicale laïque - Les Dorices

En mai...

Assemblée Générale

2 mai - Pat'Mouille et l'EcoCyclerie du Vignoble Nantais - 20h - salle Maneyrol, la Chapelle-Heulin

Rencontre BD

4 mai - Hôpital public - 20h30 - Médiathèque

Rencontre diététique

4 mai - AGV Vallet - 18h30 - salle bleue boulevard Dejoie

Randonnée

6 mai - Les Amis des Sentiers Pédestres - 8h30 - Place André Barré

Conseil municipal

11 mai - Municipalité - Salle du Conseil Mairie de Vallet - 19h

... Et tous les spectacles du Champilambart sur www.champilambart.fr

A votre écoute, A votre service

PERMANENCE MÉDECIN

composer le 15

Service de nuit : téléphoner à votre médecin.

PHARMACIE DE GARDE

composer le 3237

CABINETS INFIRMIERS*

02 40 36 23 67

06 81 97 60 17

02 40 36 22 80

SERVICES VÉTÉRINAIRES

02 40 33 94 63

ou 02 41 64 74 80

AMBULANCE DOUILLARD

02 40 33 92 12

AMBULANCE GOULEAU

02 40 33 95 77

TAXIS GOULEAU

02 40 33 93 38

TAXIS DU VIGNOBLE

02 40 120 220

*Pour contacter les infirmières de permanence les week-ends et jours fériés, se renseigner auprès des cabinets infirmiers.

État civil

>> NAISSANCES

GIRARD Cassandra, née le 5 février - 112, La Pouinière

TUTIN Leslie, née le 11 février - 329, Les Courrères

MANCEAU Edouard, né le 13 février - 10, rue Emile Gabory

BAHUAUD Gabriel, né le 17 février - 19, rue Saint Vincent

CORBINEAU Dany, né le 17 février - 1, Chemin de la Prestière

QUELIN Mila, née le 22 février - 13 bis rue Chantemerle

FRESNAY Emma, née le 22 décembre - Rue Emile Gabory

LEPVRAUD Léa, née le 21 février - La Bétaie

>> DÉCÈS

VRIGNAUD Marcelle, née **BOUAUD** - le 4 février - Boulevard Evariste Dejoie

GRASSET Madeleine, née **AUBIN** - le 16 février - 46 rue des Forges

LECHAT Monique, née **GUILLET** - le 17 février - Les Pampres Dorés

DECOCQ Jules - le 7 février - Boulevard Evariste Dejoie

DENIS Joseph - le 19 février - 9 Impasse de la Croix Tourneau

PENNENGUER Reine, née **GAUDIN** - le 27 février - Les Pampres Dorés

PAUPY Marie Thérèse, née **DULONG** - le 4 mars - 18 route de Clisson

AOUSTIN Marie Josephe, née **MARCHAIS** - le 1^{er} mars - 2 Boulevard Louis Beauquin

MAINGUIS Marcel - le 2 mars - Les Pampres Dorés

Mairie de Vallet, 9 rue François Luneau

Téléphone standard : 02 40 33 92 00

Accueil ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Services ouverts le lundi de 9h à 12h30

et du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Permanence état civil le samedi de 9h à 11h30.



www.vallet.fr



Recensement militaire

Les jeunes filles et garçons qui sont nés **en avril 2001**, doivent se faire recenser au Service de l'Etat Civil ; **entre le 1^{er} avril 2017 et le 31 mai 2017**. L'intéressé(e) doit se présenter muni(e) de sa carte nationale d'identité ainsi que du livret de famille de ses parents.

infos sur www.vallet.fr/ Etat civil / Recensement des jeunes